

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Mercredi 24 août 2022

Mobilité et transports

Rentrée 2022/2023

© Rennes Ville et Métropole – Arnaud Loubry

Sommaire

→ Communiqué de presse	p. 2
→ Bus	p. 5
→ Métro	p. 12
→ Vélo	p. 14
→ Covoiturage	p. 17
→ Autopartage	p. 18
→ Tarification solidaire	p. 19
→ Les services STAR pour la rentrée	p. 21
→ Les chiffres clés	p. 23

Interlocuteurs**Matthieu Theurier**

Vice-président de Rennes Métropole
à la mobilité et aux transports

Ronan Kerloc'h

Directeur de Keolis Rennes

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Mercredi 24 août 2022

Mobilité et transports

Les nouveautés de la rentrée 2022/2023 STAR et HANDISTAR

Sur le premier semestre 2022, le réseau STAR a fait preuve de son attractivité et de sa performance avec un niveau de fréquentation qui est revenu à 94 % de celui d'avant la crise sanitaire. Ce résultat confirme le retour massif des usagers dans les bus et les métros. Chaque jour, 300 000 voyageurs sont enregistrés sur le réseau dont 120 000 sur la seule ligne a du métro. La fréquentation du réseau est particulièrement en hausse pour les jeunes, avec une augmentation pour les abonnés de moins de 27 ans de plus de 10 % par rapport à 2019.

L'année 2022-2023 est une année structurante pour les transports et les mobilités dans la métropole rennaise, à travers un élargissement conséquent de l'offre de mobilités décarbonées. La mise en service de la ligne b, le redéploiement du réseau de bus, l'électrification de deux lignes de bus, le déploiement progressif du Réseau express vélo (REV), sont autant d'étapes majeures. Elles permettront d'améliorer significativement la mobilité des Rennaises et des Rennais et plus largement au bénéfice de l'ensemble des habitants de la métropole. Avec le redéploiement de plus d'un million de kilomètres de lignes de bus vers les communes de la métropole, avec des arrêts plus fréquents et des temps de trajets raccourcis, les usagers bénéficieront ainsi de plus de bus, plus souvent et avec des horaires élargis.

Par ces investissements, Rennes Métropole entend franchir un cap important en faveur de la transition écologique et de la solidarité sociale en renforçant l'attractivité de son service public des mobilités et en facilitant son utilisation pour les usagers, dans la lignée des objectifs fixés par son Plan de déplacements urbains (PDU).

Pour rappel, le site star2022.fr permet aux futurs voyageurs de prendre connaissance du nouveau réseau de transports et notamment de calculer leur futur itinéraire.

Nouveautés 2022/2023

→ Mise en service de la ligne b du métro le 20 septembre et redéploiement du réseau bus le 24 octobre

Le mardi 20 septembre prochain à 5 h 15, la ligne b du métro automatique de Rennes Métropole sera mise en service. Cette ouverture sera suivie par le déploiement du nouveau réseau de bus à compter du 24 octobre 2022. Le réseau STAR va donc connaître un renouveau conséquent dans les prochaines semaines. Jalons majeurs de l'évolution du réseau de transports en commun, il s'agit d'étapes clés dans le déploiement de solutions alternatives à la voiture individuelle et dans la transition écologique du territoire. Avec deux lignes de métros, près des 2/3 des voyages seront réalisés en mode électrique dès la fin du mois de septembre 2022, puis davantage au fur et à mesure de l'électrification des lignes de bus à horizon 2030.

Toutes les informations sur les nouveautés du réseau sont à retrouver sur star2022.fr.

→ Début du déploiement des bus électriques eCitaro

L'année 2022/2023 va être marquée par le déploiement des premiers bus électriques eCitaro sur les lignes de bus du réseau STAR, avec l'électrification des lignes 12 et C6 à compter du printemps 2023. Ce dossier de presse revient précisément sur ce déploiement et sur les caractéristiques techniques de ces nouveaux bus électriques qui seront mis en service jusqu'en 2025 afin de répondre à l'objectif d'un réseau de bus 100 % à énergie propre à l'horizon 2030.

→ Des nouveautés sur la e-boutique STAR

À partir de la rentrée 2022, et après la mise en service de la validation par carte bancaire fin 2021 (usage direct de la carte bancaire comme titre de transport sans acte d'achat préalable), il est désormais possible d'acheter en ligne sur star.fr les titres payés par prélèvement bancaire. Les titres concernés sont les suivants : forfait étudiant et abonnement mensuel en renouvellement sans engagement.

La commande et le rechargement des cartes KorriGo est toujours disponible sur star.fr et STAR l'appli, pour l'ensemble des titres payés comptant. La carte est alors envoyée à domicile sous quelques jours, ou même disponible dès le lendemain, en formule click and collect, pour les forfaits étudiants.

Ce service complet permet ainsi à tous les usagers d'éviter les files d'attente dans les agences STAR.

→ Des nouveautés sur STAR l'appli

STAR l'appli présente de nouvelles fonctionnalités pour la rentrée. Le calculateur d'itinéraire intègre désormais, en plus des services STAR (bus, métro, parcs-relais, vélos en libre-service, covoiturage) de nouveaux modes de transports, avec l'ajout des cars BreizhGo, des TER BreizhGo et des trajets en vélo personnel.

Autre nouveauté, l'application permet également de s'assurer, en temps réel, du bon fonctionnement des ascenseurs et escaliers mécaniques des stations de métro. Ce service est directement accessible sur l'écran d'accueil de l'appli via la tuile "Équipements métro temps réel". Élaboré en partenariat avec différentes

associations d'usagers à mobilité réduite, notamment le collectif Handicap 35, ce service permet de voyager plus sereinement sur le réseau.

Au cours de l'année 2022-2023, d'autres évolutions de STAR l'appli seront livrées, permettant notamment de proposer les meilleurs itinéraires vélos, intégrant toutes les pistes cyclables, ou encore d'améliorer la qualité et la précision des parcours proposés en marche à pied.

→ **Des nouveautés KorriGo**

Les deux universités rennaises et les 5 écoles d'ingénieurs de Rennes poursuivent le développement de la carte KorriGo au sein de leurs services. Les étudiants pourront, à l'issue de leur inscription dans l'un des 7 établissements, commander une carte KorriGo en ligne, pour accéder à plusieurs services (emprunt de livres, photocopie, etc.).

La plateforme Multiservice régionale sera opérationnelle en fin d'année 2022, et permettra aux porteurs de cartes KorriGo de disposer d'un meilleur service après-vente, notamment pour l'accès aux services de la vie quotidienne.

Afin de proposer un parcours usager toujours plus simple et plus fluide, la Région Bretagne, Rennes Métropole et Saint-Brieuc Armor Agglomération ont lancé ensemble une expérimentation de "vente croisée" entre les réseaux urbains de Rennes (STAR) et de Saint-Brieuc (TUB). Mis en place aussi bien pour les voyageurs occasionnels que réguliers, ce service permet aux usagers d'acheter des titres de transport du réseau TUB dans les espaces KorriGo de la gare de Rennes et d'acheter des titres du réseau STAR depuis l'espace KorriGo de la gare de Saint-Brieuc. L'expérimentation a lieu depuis la mi-juin et jusqu'à la fin du mois d'octobre.

→ **Pas d'évolution du tarif des titres de transport**

Dans le contexte d'inflation qui touchent durement les métropolitains, Rennes Métropole a décidé de ne pas augmenter cette année les tarifs des titres de transport du réseau STAR afin de ne pas impacter davantage le pouvoir d'achat des usagers non bénéficiaires de la tarification solidaire. La collectivité rappelle que la tarification solidaire permet aux foyers les plus modestes d'obtenir la gratuité ou la réduction du prix de l'abonnement (cf. page 18).

Déploiement des bus électriques e-citaro

Dès 2018, [dans son Plan climat air énergie territorial \(PCAET\)](#), Rennes Métropole affirme sa volonté de commencer la transition du parc de bus vers l'électrique pour l'intra-rocade d'ici 2024, se fixant ainsi un objectif plus ambitieux que celui inscrit dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

À l'automne 2020, [Rennes Métropole validait l'acquisition de 92 autobus "eCitaro" électriques standards et articulés Mercedes-Benz auprès de la société EvoBus France](#) (filiale du Groupe Daimler). 33 bus standards et 59 bus articulés seront ainsi progressivement mis en service sur le réseau STAR, de 2022 à 2025 dans le cadre de la première tranche de déploiement de bus électriques, avec l'électrification de 2 lignes de bus par an suivant le programme suivant :

- Lignes 12 et C6 à partir du 1^{er} avril 2023 ;
- Lignes 10 et C4 à partir de septembre 2023 ;
- Lignes 32 et C1 (et 46) à partir de septembre 2024 ;
- Lignes 34 et C3 à partir de septembre 2025.

Au total, 8 lignes dont 4 lignes Chronostar seront électrifiées à l'horizon 2025.

Ce marché public, d'un montant de 60,6 M€, s'inscrit dans la continuité de la démarche engagée dès 2015 par Rennes Métropole, visant à renouveler le parc de véhicules de transports en commun sans recourir à l'achat de bus diesel. Jusqu'en 2020, cet engagement a pris la forme d'un partenariat d'innovation avec Bluebus, qui a permis à Keolis Rennes d'expérimenter sur le terrain la technologie de ces bus standards et électriques (7 véhicules) ainsi que d'un bus articulé.

D'autres acteurs sont mobilisés pour le déploiement des infrastructures de recharge électrique au dépôt et aux terminus des lignes de bus, dans le cadre d'autres marchés : COMECA pour les systèmes de charge, COLAS et BOUYGUES Energies Services pour les travaux d'électrification HT/BT, Chargepoint pour le smartcharging...

Le coût global, infrastructures de recharge électrique et achat du matériel roulant, de la 1^{ère} tranche de déploiement de bus électriques 2022-2025 est de l'ordre de 80 M€ HT.

À horizon 2030, conformément aux objectifs du [Plan de déplacements urbains \(PDU\)](#), la quasi-totalité de la flotte de bus sera à énergie propre, en électrique pour l'intra-rocade et au gaz naturel pour les lignes métropolitaines.

Caractéristiques techniques des bus eCitaro

Fabriqués à Mannheim (Allemagne), les autobus eCitaro circulent déjà sur de nombreux réseaux de transports en commun en Allemagne, en Suède, au Luxembourg, en Suisse et en France.

Ces véhicules sont dotés de batteries de type NMC2, Nickel-Manganèse-Colbalt, fabriquées en Allemagne qui présentent un taux de recyclabilité de plus de 85 % et un taux de valorisabilité supérieur à 95 % (pourcentage du poids des matériaux recyclables et des matériaux réutilisables ou valorisables énergétiquement par rapport au poids total du bus).

Les bus pourront être rechargés au dépôt et aux terminus des lignes par un pantographe ascendant fixé sur le véhicule.

Les futurs bus articulés auront la particularité de compter 4 portes (au lieu de 3 pour les bus articulés actuellement en service sur le réseau STAR), de présenter de larges surfaces vitrées, y compris en partie basse, sous les vitrages latéraux classiques, de comporter un soufflet d'intercirculation partiellement transparent.

L'éclairage intérieur sera modulable. L'aménagement des bus permettra d'améliorer les circulations à l'intérieur, pour les passagers. 4 écrans équipent l'intérieur des bus. Le conducteur disposera d'un système de rétrovision intégralement par caméras et de deux systèmes de sécurisation des autres usagers de la route : système d'assistance au freinage en cas d'obstacle, système de détection d'obstacle dans les angles morts.



Véhicule e-citaro articulé de 18 m © Rennes Métropole



Véhicule e-citaro standard de 12 m © Rennes Métropole



Rechargement par pantographe ascendant dans un dépôt de bus © DR

Dépôt de bus de Baud-Chardonnet : état des lieux du projet

En décembre 2019, Rennes Métropole a décidé la rénovation, l'agrandissement et le déplacement de l'actuel dépôt de bus situé sur le secteur de Baud-Chardonnet à Rennes.

Dans le cadre de ce projet, une concertation grand public a eu lieu du 30 mai au 8 juillet 2022 et le Conseil de Rennes Métropole du 30 juin 2022 a approuvé l'Avant-Projet.

À propos du futur dépôt de bus de Baud-Chardonnet

La création de ce nouveau dépôt intervient dans le cadre de la transition énergétique du réseau Star, en particulier du renouvellement progressif d'ici 2030 de l'intégralité de la flotte de bus des lignes urbaines de Rennes Métropole, avec un passage de la filière énergétique diesel à la filière électrique. Il permettra d'accueillir 180 bus au total (103 bus articulés et 77 bus standards) à sa mise en service en 2026.

Dans ce cadre, le projet de dépôt de bus permettra :

- le maintien, en cœur de ville, des fonctions techniques indispensables d'un dépôt de bus dont l'efficacité tient à son emplacement central ;
- la maîtrise des coûts d'exploitation du réseau des bus STAR du fait de la proximité immédiate de l'axe est-ouest ;
- la libération de l'emprise foncière de l'actuel dépôt en vue de développer une programmation résidentielle complémentaire, au bord de la Vilaine, dans le prolongement de la ZAC Baud-Chardonnet.

Sur une surface de 5,8 hectares, le programme fonctionnel du futur dépôt prévoit :

- le parking de bus et véhicules de service ;
- l'atelier de maintenance ;
- la station-service (carburant pour le chauffage de l'habitacle des bus électriques) ;
- l'aire de lavage ;
- les aménagements afin de permettre la cohabitation des bus, des piétons et des véhicules autorisés.

L'atelier de maintenance, principal bâtiment de ce futur dépôt de bus, s'étendra sur une surface au sol de 6 400 m². Le bâtiment atteindra un niveau de performance énergétique très élevé en termes d'isolation et de production d'énergie. Il fera ainsi la part belle au bois pour sa construction. Il devrait aussi être raccordé au réseau de chaleur de Baud-Chardonnet alimenté au bois-énergie.

Les études d'avant-projet intègrent toutes les mesures conservatoires permettant une extension ultérieure du dépôt vers l'est, permettant d'accueillir 69 bus articulés supplémentaires, en fonction de ses besoins de capacité ultime et de la programmation urbaine autour de celui-ci, à titre prévisionnel à horizon 2030.



Façade ouest de l'atelier de maintenance © BLP & Associés



Vue intérieure du futur atelier de maintenance © BLP & Associés

Coût et calendrier prévisionnels

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- 2022 : poursuite des études projet ;
- 2023 : consultation des entreprises de travaux et passation des marchés de travaux ;
- 2024-2025 : travaux du nouveau dépôt de bus ;
- Début 2026 : réception du nouveau dépôt de bus.

L'enveloppe financière de l'opération au stade Avant-Projet, approuvé au Conseil Métropolitain du 30 juin 2022, est de 33 313 775 € HT et se décompose comme suit :

- Travaux : 24 782 250 € HT ;
- Études (maîtrise d'œuvre, études environnementales), déconstruction de l'actuel dépôt, aléas : 8 531 525 € HT.

| Poursuite du déploiement des bus au gaz naturel (GNV)

Dans le cadre du renouvellement du parc de bus circulant sur le réseau STAR, 39 bus au Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) circulent depuis septembre 2021 sur les lignes métropolitaines gérées par Keolis Rennes, et sous-traitées à des transporteurs locaux.

Les bus au gaz se distinguent notamment par la forme particulière de leur toiture, mais restent identiques aux bus diesel en termes d'aménagement intérieur pour les usagers.

La motorisation au gaz naturel présente de nombreux avantages en comparaison avec les bus diesel classiques :

- l'atténuation des nuisances sonores ;
- la réduction des émissions de CO₂ ;
- la réduction importante des émissions de particules ;
- la diminution des polluants chimiques.

À partir de septembre 2022, en plus des 39 bus roulant au gaz naturel (GNV) livrés en septembre 2021, **17 bus GNV supplémentaires seront mis en service sur les lignes métropolitaines** gérées par Keolis Rennes, et sous-traités à des transports locaux. De même, suite à la Loi d'Orientation des Mobilités (dite LOM), en plus des 5 autocars roulant au gaz naturel mis en service en 2021, **29 autocars GNV supplémentaires seront mis en service sur les lignes scolaires d'ici la fin de l'année 2022.**

Les transporteurs concernés par la livraison de bus et/ou autocars GNV de 2022 sont Keolis Armor, TIV, Jollivet RGO et Linevia.

Afin d'exploiter et d'assurer la maintenance de cette nouvelle filière énergétique, les transporteurs sous-traitants de Keolis Rennes réalisent également d'importants travaux sur leurs dépôts. Après la mise aux normes de l'atelier de maintenance en termes de sécurité, un système de distribution lente du GNV a été installé à chaque place de parking du dépôt de Keolis Armor à Chantepie en septembre 2021. Cela sera également le cas pour le dépôt de Keolis Armor à Montgermont en septembre 2022, puis pour le dépôt de Linevia à Chartres-de-Bretagne en mars 2023. La distribution du GNV à la place sur ces 2 dépôts sera réalisée à partir d'une station publique de recharge rapide réalisée à proximité immédiate du dépôt par le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE35). Quant au dépôt de TIV à Chantepie, la transformation énergétique au GNV a eu lieu en mai 2022, de façon plus indépendante, sans la présence du SDE 35. Rennes Métropole finance ce surcoût d'investissement dans le cadre du contrat de DSP pour la période 2021-2024, ce qui représente un montant d'environ 7 millions d'euros sur la période considérée.



Bus au gaz naturel en circulation sur le réseau © Arnaud Loubry - Rennes Ville et Métropole

Navette de minibus électrique en centre-ville

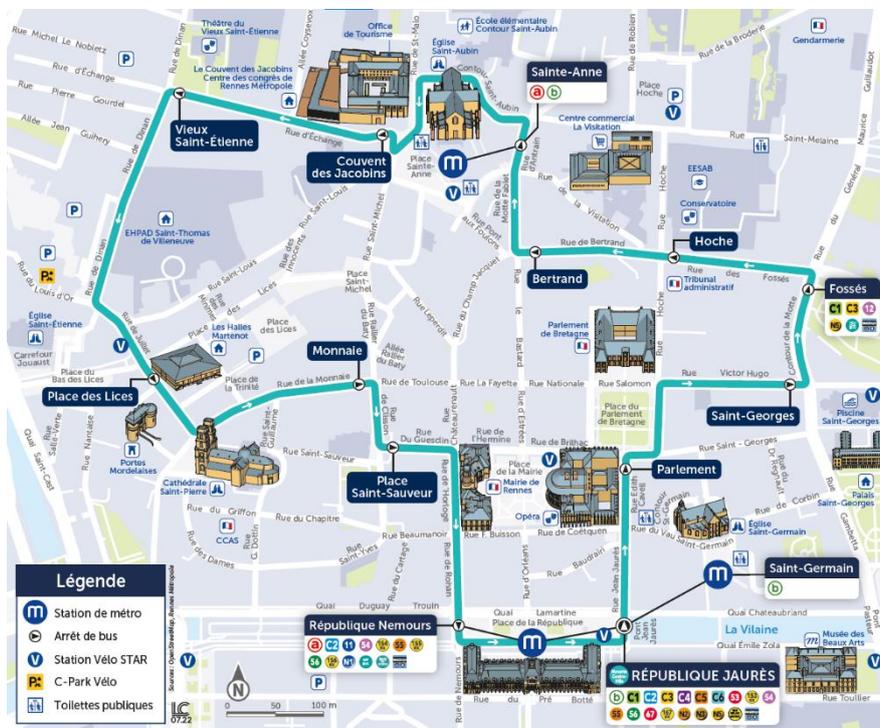
Afin d'accompagner la dynamique commerciale et touristique du centre-ville et de rendre encore plus accessible le centre-ville, Rennes Métropole souhaite expérimenter la mise en œuvre d'une navette de minibus électrique dans l'hyper-centre de Rennes. L'itinéraire de cette ligne est long de 2,75 km pour un temps de parcours de 13 minutes.

Son tracé comprendra deux points de correspondance avec le métro (ligne a à la station République et lignes a et b à Sainte-Anne), deux points de correspondance avec le réseau de bus (arrêt "Fossés" sur l'axe nord-sud et "République" sur l'axe est-ouest). Il comporte au total treize points d'arrêt accessibles aux personnes à mobilité réduite et la desserte à la demande sera possible entre ces arrêts.

La navette circulera du lundi au samedi avec une fréquence de passage toutes les 15 minutes et une amplitude horaire de 10 h 30 à 19 h.

Par exception par rapport aux autres lignes du réseau STAR, l'usage de cette ligne sera gratuit pendant une phase expérimentale d'un an environ à partir de sa mise en service prévue le 29 octobre 2022.

Le matériel roulant concerné est un minibus électrique, d'une longueur de 6 mètres, avec une capacité de 10 à 20 passagers, de la marque Bluebus.



Tracé de la navette © Keolis Rennes



L'un des deux minibus loués au réseau de TOUR © DR



Livrée extérieure des minibus de Rennes © Rennes Métropole

Descente à la demande en soirée : le service généralisé à toutes les lignes de bus

Expérimentée depuis janvier 2021, la descente à la demande a été généralisée à toutes les lignes de bus du réseau STAR afin d'assurer un service de proximité et de sécurité en soirée. Ce service est proposé aux personnes voyageant seules tous les jours de la semaine, à partir de 22 h.

Ouverture de la voie réservée aux bus sur la RN137

La voie réservée aux bus sur la RN137 va être ouverte en novembre 2022.

L'objectif de la voie réservée est de favoriser les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle en rendant les lignes de transports en commun plus performantes, avec des temps de parcours réduits, une meilleure régularité et une bonne interconnexion avec les autres modes de transports.

Le principe est d'aménager la bande d'arrêt d'urgence pour y faire circuler les transports en commun (bus STAR et cars BreizhGo) pendant les périodes de congestion. L'ouverture aux covoitureurs fera l'objet d'une expérimentation ultérieure.

Mise en service de la ligne b le 20 septembre prochain

La mise en service de la deuxième ligne du métro de Rennes Métropole, la ligne b, interviendra le mardi 20 septembre 2022 à 5 h 15. Jalon majeur de l'évolution du réseau de transports en commun, l'ouverture de la ligne b marque une étape clé dans le déploiement de solutions alternatives à la voiture individuelle et dans la transition écologique du territoire.

La mise en service sera suivie par le redéploiement de plus d'un million de kilomètres, vers les communes de la métropole, des lignes de bus du réseau STAR, permettant d'améliorer les fréquences ainsi que l'amplitude horaire. Le nouveau réseau de bus restructuré sera opérationnel le 24 octobre 2022.

Livraison des parcs-relais : calendrier

Les parcs-relais (P+R) Les Gayeulles (400 places) et Saint-Jacques-Gaîté (800 places) seront ouverts avec la ligne b du métro le 20 septembre 2022. Les gares-bus associées seront mises en service le 24 octobre 2022 avec le réseau de bus restructuré.

Le P+R Cesson – Viasilva (800 places) sera opérationnel au début de l'année 2023 avec sa gare-bus. Dans cette attente, un P+R provisoire sera disponible le 20 septembre 2022 à proximité de la station terminus Cesson – Viasilva.

Augmentation de la capacité de la ligne a

En janvier 2019, le Conseil de Rennes Métropole a approuvé le projet d'augmentation de la capacité de la ligne a du métro (après une première augmentation lors d'une première phase d'extension en 2012 grâce à l'acquisition de rames supplémentaires et à leur réaménagement intérieur).

L'augmentation de capacité sera permise par la création d'un aiguillage de changement de voie après la station J.F. Kennedy, par la création d'un second quai et par l'allongement des voies destinées au stockage des rames dans l'arrière-gare du terminus J.F. Kennedy.

L'objectif est d'atteindre la fréquence maximale de passage des rames, soit 66 secondes entre le passage de deux rames (au lieu de 90 secondes actuellement à l'heure de pointe et 81 secondes prévues en 2024, c'est-à-dire la fréquence maximale permise par les précédentes mesures d'accroissement). Cette fréquence de passage permettra de transporter 9 300 personnes par heure et par direction sur le tronçon le plus chargé aux heures de pointe contre 7 500 personnes transportées aujourd'hui (+ 24 % de capacité, soit au total + 65 % depuis la mise en service de la ligne a en 2002).

Ce projet fait actuellement l'objet d'une concertation préalable dont l'objectif vise à associer le public à l'élaboration du projet en l'informant sur les données du projet, en recueillant les observations qu'il suscite et en faisant émerger des

propositions pour l'enrichir. Cette concertation doit permettre de débattre des solutions et des caractéristiques principales retenues au regard de l'impact sur l'environnement et la vie du quartier. La seconde phase a commencé au printemps 2022 (après une 1^{ère} phase à l'automne 2022) et se terminera lors d'une réunion publique de restitution le jeudi 13 octobre 2022 à 19 h à la maison de quartier de Villejean.

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 85,8 M€ HT valeur 2018, avec un lancement du chantier en 2025, pour une livraison fin 2028.

Les nouveautés à la Maison du Vélo

Chaque mois, de plus en plus d'habitants souhaitent louer un vélo à assistance électrique (VAE) pour 12 mois, mais le nombre de vélos est limité et il est donc plus difficile de répondre à la demande, ceci dans un contexte de difficultés d'approvisionnement liées à la pénurie de certaines matières premières et à l'explosion de la demande sur le marché du vélo depuis le début de la pandémie de Covid-19.

Pour faire face à cette demande accrue et au contexte de pénurie, Rennes Métropole a décidé l'augmentation du nombre de VAE disponibles à la location longue durée, passant de 1 800 à 2 000 VAE dès la rentrée de septembre. Ceci est rendu possible grâce [au reconditionnement de 200 VAE du parc actuel par l'association d'insertion par le travail Talendi dans une démarche d'économie circulaire et d'une filière de réemploi](#).

Un nouveau dispositif d'inscription pour la location longue durée

Depuis le début du mois de juillet, STAR propose un nouveau dispositif d'inscription en ligne depuis le site star.fr pour la location de VAE longue durée, avec la possibilité en cas d'indisponibilité de vélo d'être prévenu lors du réapprovisionnement : <https://www.star.fr/se-deplacer/velo/location-longue-duree>.

Des vélos cargo électrique à la location longue durée

À compter du 1^{er} septembre, un nouveau modèle de vélo sera disponible en location longue durée : un vélo cargo électrique. 20 vélos cargo électriques, de modèle Cargon Cruise, seront disponibles pour une location d'une durée de 6 mois (avec option d'achat à l'issue de la période de location). Les informations et la réservation sont possibles à la Maison du vélo ou directement en ligne.

Début 2023, 10 vélos cargo électriques supplémentaires seront mis en location, de modèle "Capitaine Cargo", conçus et fabriqués par une entreprise rennaise, GALIAN Cycles.

La Maison du vélo mobile continue sa tournée

Depuis l'automne 2021, une version mobile de la Maison du vélo circule dans les 43 communes de la métropole et les quartiers prioritaires rennais. Au plus près des habitants de la métropole, ce bus itinérant propose les mêmes services que la Maison du vélo à Rennes en assurant les fonctions suivantes :

- Information, conseil en mobilité, commercialisation des services vélos (adhésion, formations, inscriptions aux balades, vélos écoles, etc.) ;
- Atelier d'entretien, de conseil, de diagnostic et de gravage anti-vol de vélos (dépendant de la disponibilité des associations partenaires) ;
- Animations et démonstrations : test de vélo électrique, vélo pliant, etc. ;
- Distribution et location de vélos (après abonnement en ligne ou à la Maison du vélo à Rennes) ou reprise des vélos ;
- Diffusion de la documentation grand public mise à disposition par les acteurs associatifs et institutionnels du territoire.

Entre l'automne 2021 et ce mercredi 24 août 2022, la Maison du vélo mobile a été présente 74 fois dans les communes de la métropole et les quartiers rennais. Les associations sont fortement présentes (environ 1 fois sur 3 en moyenne pour Rayons d'Actions, 2 fois sur 3 pour La Petite Rennes et Roazhon Mobility et 1 fois sur 5 pour Destination Rennes). Naturellement, c'est le service de location longue durée de vélo électrique qui suscite le plus de demandes des habitants, ainsi que les services proposés par les associations (gravage anti-vol, auto-réparation, remise en selle, etc.).

En tournée les mercredis et samedis, la Maison du vélo mobile est accessible de 14 h à 18 h le mercredi et de 10 h à 14 h le samedi.

Prochaines dates de la tournée dans les communes et quartiers :

- Mercredi 24 août – Laillé ;
- Samedi 27 août – La Chapelle-des-Fougeretz ;
- Mercredi 31 août – La Chapelle-Thouarault ;
- Samedi 3 septembre – Chantepie ;
- Mercredi 7 septembre – Miniac-sous-Bécherel ;
- Samedi 10 septembre – Pont-Péan ;
- Mercredi 14 septembre – Pacé ;
- Samedi 17 septembre – Saint-Erblon ;
- Mercredi 21 septembre – Les Clôteaux – Champs Manceaux ;
- Samedi 24 septembre – Clayes ;
- Mercredi 28 septembre – Mordelles.

Toutes les informations pratiques, les dates des prochaines tournées et la programmation seront à retrouver sur le site du STAR à l'adresse suivante : <https://www.star.fr/actualites/maison-du-velo-mobile>.

Point d'étape sur le déploiement du REV

Le Réseau express vélo (REV), qui doit relier les communes de la première couronne à Rennes, se déploie progressivement. Au total, d'ici 2024, plus de 100 km de REV seront aménagés sur la Métropole dans l'objectif d'inciter un maximum d'usagers à opter pour le vélo pour les déplacements du quotidien.

Quatre liaisons REV sont actuellement en travaux pour une mise en service pour fin 2022 :

- La liaison Rennes - Montgermont, sur un linéaire de 1,8 km
- La liaison Rennes – Noyal-Chatillon Sur Seiche, sur un linéaire de 5,5 km
- La liaison Rennes - Le Rheu, pour un linéaire de 5,2 km
- La liaison Rennes - Chartres de Bretagne, pour un linéaire de 4,8 km

Dans les prochains mois, plus de 17 km de liaisons du Réseau Express Vélo seront ainsi mises en service et permettront d'améliorer l'attractivité et la sécurité des cyclistes sur les itinéraires correspondants.

En y ajoutant les tronçons également aménagés sur la liaison Rennes – Vern/Seiche depuis le début de l'année, au total, ce sont près de 20 km de nouvelles liaisons

entre Rennes et les communes de la 1^{ère} couronne qui seront mises en service d'ici la fin de l'année 2022.

Les aménagements cyclables : bilan des travaux réalisés pour l'année 2021-2022 et prochaines étapes

Parmi les améliorations apportées au reste du réseau cyclable, la sécurisation des carrefours à feux et des carrefours giratoires constitue une priorité des aménagements réalisés depuis le début du mandat. Ces travaux font souvent suite aux modifications de voirie mises en place durant la crise sanitaire et qui, depuis, ont été largement pérennisées.

En complément de l'expérimentation initiée en faveur des cycles sur le giratoire des Gayeulles depuis l'an dernier, les Rennaises et les Rennais pourront profiter dès cet automne de 3 giratoires à îlot intra-annulaire ou "giratoire à la hollandaise" parmi les tous premiers en Bretagne : le giratoire Normandie-Niémen (quartier Cleunay), le giratoire François Château / Moulin de Joué, et le carrefour Liberté – Tronjolly – Nemours.



Giratoire de Normandie-Niémen en cours de finalisation © Rennes Ville & Métropole

Covoiturage

| star't 1 : premier bilan après un an

Afin d'encourager la pratique du covoiturage par les métropolitains, Rennes Métropole et Keolis Rennes ont lancé en janvier 2021 une première ligne régulière de covoiturage, avec des départs garantis et sans réservation préalable. Elle fonctionne du lundi au vendredi, de 7 h à 20 h. Le conducteur est rémunéré à hauteur de 1€ par trajet, et ce, qu'un passager en ait bénéficié ou non.

La ligne de covoiturage star't 1 dessert Le Rheu, Pacé, Saint Grégoire (Alphasis) et Cesson (Via Silva).

Ayant fêté sa première année d'exploitation en avril 2022, elle compte aujourd'hui plus de 1 200 usagers. Chaque jour, plus de 300 trajets conducteurs sont réalisés sur la ligne. Depuis le lancement de la ligne, 2 500 trajets passagers sont enregistrés sur la ligne star't pour covoiturer, se rendre à son domicile et à son travail. Le temps d'attente moyen pour un passager avant d'être pris en charge par un conducteur est de 10 minutes. Malgré la crise sanitaire, la communauté de covoitureurs star't a continué de s'agrandir. Une croissance qui peut s'expliquer (en partie) au regard de la hausse du prix des carburants constatée depuis de nombreuses semaines.

Une offre de service dédiée au dernier kilomètre a également été lancée en août 2021 : le programme mis en place avec la Maison du vélo permet de fournir aux usagers star't une trottinette électrique ou un vélo pliant Brompton, en prêt gratuit sur 2 mois, sous réserve d'utilisation de la ligne en tant que passager.

| Deux autres solutions de covoiturage

Depuis 2018, STAR propose deux solutions de covoiturage pouvant répondre aux besoins ponctuels de déplacements ou aux trajets réguliers : Covoit'STAR (appli mobile et mise en relation dynamique des usagers) et OuestGo (covoiturage régulier et création "d'équipages").

Autopartage

Le Conseil métropolitain de juin 2022 a approuvé un accroissement de l'offre du service d'autopartage de Rennes Métropole, délégué à la société publique locale Citédia Métropole.

Depuis sa mise en service en juillet 2019, le service Citiz connaît une forte croissance, et ce, malgré la crise sanitaire. Le nombre de locations a augmenté de plus de 60 % entre 2019 et 2021, notamment du fait de la mise en place de 20 véhicules en free-floating en février 2020, en plus des 55 véhicules disponibles en stations depuis le démarrage du service public. En juin 2022, 78 véhicules étaient disponibles à la location, avec 58 véhicules dit "en boucle" (affectés à une station) et 20 véhicules dit "en free-floating" (retour aléatoire au sein du périmètre intra-rocade). **Le Conseil métropolitain a acté l'augmentation de la flotte de véhicules à 92 véhicules d'ici la fin de l'année 2023.**

En complément des véhicules de la flotte, Rennes Métropole souhaite que soit expérimentée l'intégration au service de véhicules de particuliers ou de professionnels qui utilisent peu leur voiture et hésitent encore à ne plus en posséder. Ce système permet l'élargissement de la flotte sans avoir à supporter les coûts d'achat ou de location longue durée. Cette expérimentation sera lancée à compter de janvier 2023.

En complément des véhicules motorisés disponibles via le service d'autopartage, 2 vélos cargos seront mis à disposition. Répondant aussi bien aux besoins des particuliers qu'à ceux des professionnels, ces vélos cargos seront positionnés au sein d'un parking automobile du centre-ville et pourront être réservés par les mêmes outils que le reste de la flotte. L'expérimentation sera lancée mi-2023.



Véhicule de la flotte Citiz © Arnaud Loubry - Rennes Ville & Métropole

Tarifcation solidaire

Dans le contexte actuel de la hausse des prix, Rennes Métropole tient à rappeler qu'elle met à disposition des familles modestes une tarification réduite voire gratuite des transports. En effet, cette tarification solidaire permet d'accorder une réduction tarifaire de 50, 85 ou 100 % sur les abonnements mensuels. Ce sont ainsi quelques 36 000 habitants supplémentaires qui peuvent désormais voyager à moindre coût.

Pour les usagers, les démarches sont simples, puisque, munis préalablement de leur carte KorriGo, ils s'adressent au CCAS ou au CIAS, comme pour la carte *Sortir!*.

Il existe 3 niveaux de réduction sur le prix de l'abonnement mensuel pratiqué selon l'âge :

- 100 % (soit la gratuité) ;
- 85 % ;
- 50 %.

Ces abonnements à tarification solidaire sont délivrés pour une durée allant de 1 à 12 mois selon la situation. Ils sont utilisables sur le réseau STAR, le service HANDISTAR et sur les services Vélo STAR.

Les plafonds de ressources mensuelles :

Composition du foyer	Gratuité	Réduction 85 %	Réduction 50 %
	≤ 900 €	entre 901 € et 1 050 €	entre 1 051 € et 1 200 €
	≤ 1 350 €	entre 1 351 € et 1 575 €	entre 1 576 € et 1 800 €
	≤ 1 620 €	entre 1 621 € et 1 890 €	entre 1 891 € et 2 160 €
	≤ 1 890 €	entre 1 891 € et 2 205 €	entre 2 206 € et 2 520 €
 supplémentaire	+ 270 €	+ 315 €	+ 360 €

Par ailleurs, depuis le 1^{er} décembre 2020, les enfants de moins de 12 ans bénéficient de la gratuité des transports (à charger sur une carte KorriGo) et les moins de 27 ans (26 ans inclus et révolus) accèdent à un tarif qui a été diminué (jusqu'à - 33 %).

Pour les étudiants boursiers

Les étudiants domiciliés dans la métropole et boursiers échelon 2 à 7 bénéficient de la tarification solidaire. Un formulaire de demande est disponible en ligne : <http://metropole.rennes.fr/tst>

Dans le cadre de la rentrée scolaire, un guichet d'accueil spécifique est également à la disposition des étudiants dans les locaux du CROUS, tous les jours de la semaine, jusqu'à la mi-novembre.

Rappel pour les étudiants : les demandes de tarification solidaire et de carte *Sortir!* se font désormais en ligne. Le rechargement de droits à ces tarifs se fait ensuite au 4bis (cours des Alliés).

Les services STAR pour la rentrée

STAR à la rencontre des habitants

La rentrée est un temps fort pour la vie du réseau : c'est le moment où les habitants ont encore plus besoin d'accueil, d'information et d'accompagnement. Dans cette période de rentrée, les agents commerciaux accueillent plus de 30 000 personnes en agence et 2 500 dans les communes de la métropole.

Déploiement de lieux d'information et de vente à Rennes

L'espace KorriGo Services à la station Gares :

Situé dans la Gare SNCF de Rennes (salle d'échanges - niveau -1 et 0), l'Espace KorriGo est ouvert du lundi au samedi, de 7 h à 20 h et le dimanche de 13 h à 20 h. Tous les services sont proposés :

- création, rechargement ou toute autre question sur la carte KorriGo ;
- vente de titres de transport ou abonnements Star ;
- informations sur le réseau Star : bus, métro, vélo et covoiturage ;
- vente de titres BreizhGo (TER et cars - ex-Illeño).

Horaires d'ouverture exceptionnels pour les agences Star République, Henri-Fréville et Villejean Université jusqu'au 24 septembre :

- du lundi au vendredi : 7 h 30 – 19 h 30
- samedi : 8 h 30 – 18 h 30

Le bus Info STAR

Le bus Info STAR est en tournée dans la métropole. Il offre de nombreux services : créer ou charger sa carte KorriGo service, acheter un abonnement bus, métro, vélo ou demander des renseignements.

Les prochaines dates sont les suivantes :

- Chantepie, place de la mairie : mercredi 24 août – 13 h > 18 h 30 ;
- Saint-Grégoire, place de la Forge : mercredi 24 août – 13 h à 18 h 30 ;
- Vern-sur-Seiche, place des Droits de l'Homme : jeudi 25 août – 13 h à 18 h 30 ;
- Le Rheu, place de la mairie : jeudi 25 août - 13 h à 18 h 30 ;
- Acigné, place de la mairie : vendredi 26 août – 13 h à 18 h 30 ;
- Montgermont, place de la mairie : vendredi 26 août - 13 h à 18 h 30 ;
- Pacé, place de l'église : samedi 27 août - 9 h à 13 h ;
- Bourgbarré, parking de la mairie : samedi 27 août – 9 h à 13 h ;
- Romillé, place de la mairie : lundi 29 août – 13 h à 18 h 30 ;
- Vezin, parking du centre commercial : lundi 29 août de 13 h à 18 h 30 ;
- Saint-Jacques-de-la-Lande, place du marché : mardi 30 août – 13 h à 18 h 30 ;
- Thorigné-Fouillard, place du bocage : mardi 30 août - 13 h à 18 h 30.

Sans oublier :

- Les 130 commerces agréés STAR partout dans la métropole qui vendent des titres et chargent les cartes KorriGo Services ;
- Les distributeurs automatiques dans toutes les stations de métro et sur plus

de 40 guichets automatiques Crédit Mutuel de Bretagne disponibles 7j/7 24h/24 ;

- La e-boutique. Elle permet de charger ou recharger sa carte KorriGo Services de tous les titres de transport, via star.fr ou STAR, l'appli : titres au voyage, abonnements 1 ou 12 mois, PASS, formules, etc., en paiement immédiat.

Toute adhésion au vélo en libre-service peut se faire sur star.fr/le-velo, en plus de la Maison du vélo.

À la rentrée, les agents STAR mobilisés pour informer les voyageurs

Keolis Rennes mobilise du personnel sur le terrain, en stations et en pôles d'échanges pour accompagner les voyageurs sur la première quinzaine de septembre. Certains agents sont dédiés spécifiquement à la vente, pour éviter les files d'attente.

L'objectif est d'accueillir les voyageurs sur le réseau et notamment sur la ligne b à partir du 20 septembre afin de les informer et de les orienter.

La présence terrain est organisée principalement aux heures de pointe du matin et du soir, de 7 h 30 à 9 h et de 17 h à 18 h 30 et sur les grands pôles d'échanges :

- station Gares ;
- station République ;
- station Sainte-Anne ;
- pôle multimodal Henri Fréville ;
- pôle multimodal Villejean-Université.

STAR et HANDISTAR en chiffres

Le réseau STAR en chiffres

1 450 agents « STAR » dont :

- 1 100 salariés Keolis Rennes (dont 603 conductrices et conducteurs) ;
- 300 agents dans les entreprises affrétées ;
- 50 agents de médiation.

Parc de véhicules :

- 30 rames de métro ;
- plus de 500 véhicules (bus + autocars + taxis) dont la moitié sont la propriété de Rennes Métropole.

Couloirs de bus : 42 km

Points d'arrêts : 1 698 dont 1 111 équipés d'abris-voyageurs

151 lignes pour desservir la métropole de Rennes :

- 1 ligne de métro ;
- 73 lignes régulières ;
- 77 lignes scolaires.

300 000 voyages par jour en moyenne

- 68,2 millions de voyages en 2021 dont 42 % en métro ;
- 21,5 millions de km parcourus en 2021 (bus + métro).

Le service HANDISTAR en chiffres

- 60 salariés dont 47 conducteurs-accompagnateurs ;
- 1 841 clients ;
- Les 43 communes de Rennes Métropole sont desservies ;
- 78 740 voyages réalisés en 2021.